

Gaz de Lacq: la fabrique du silence (2/2)

PAR JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 28 AVRIL 2016



© J.L.

En août 2015, une vingtaine de familles ont porté plainte pour mise en danger d'autrui à la suite de rejets gazeux malodorants et irritants en provenance des usines de Lacq. La reconversion du site en plateforme chimique crée de nouveaux problèmes pour les riverains.

Au nom de la défense de l'emploi, élus et représentants de l'État exercent une pression minimale sur les entreprises du bassin de Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques. Le site fut l'un des hauts lieux de la fierté technologique française. À partir de 1951, la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (SNPA) y fore du pétrole puis du gaz (1959), vendu et distribué dans toute la France. Peu à peu, le bassin de Lacq se spécialise dans la pétrochimie, la chimie du soufre et les hydrocarbures. En 2013, Total passe la main à sa filiale Sobegi qui, avec une unité de désulfuration réduite, continue à extraire le gaz. Vingt sites classés Seveso potentiellement dangereux pour l'environnement s'y côtoient, dans l'arrière-pays de Pau, en plein Béarn.

Dans ce contexte favorable aux industriels, l'impact des rejets polluants sur l'état de santé des travailleurs du site est passé sous silence. Aucune étude épidémiologique n'a été conduite sur les ouvriers et ingénieurs qui s'y succèdent depuis 50 ans. Mediapart a longuement rencontré trois délégués syndicaux de la CGT (majoritaire au sein du collège ouvriers-employés de Total exploration production France, TEPF) à ce sujet. Deux sont en préretraite, après l'arrêt du forage gazier, l'un est toujours en poste au sein d'Arkema, Éric Frasca. Pour lui : « On fabrique de la

thiochimie [chimie à base de soufre – ndlr], ça pue la mort. Ça pue. Ça sent le travail. » Mais ce n'est pas le sujet principal.



Rond-point à l'entrée de la ville de Lacq. (JL)

Michel Gachon, ancien délégué mineur, résume l'esprit professionnel qui les animait : « *Quand on travaillait, on ne voyait pas ce problème. Les chefs de l'époque nous disaient : "Ici, on découvre des choses." C'étaient des unités pilotes, expérimentales.* » Éric Frasca poursuit : « *Je bosse ici depuis 1981. La notion de protection était complètement différente. On purgeait n'importe quoi et n'importe où. On lavait les pinceaux dans des solvants que l'on récupérait. C'était une autre époque. La prise en compte de l'environnement n'existait pas.* » Michel Gachon ajoute : « *Un jour de 2012, on a visité une installation du site. Nous étions sous une cheminée d'évacuation qui normalement rejetait de la vapeur d'eau. Tout à coup, on voit une fumée blanche se rabattre sur nous. Je demande à la directrice : "C'est quoi ça ?" Elle me dit : "Je ne sais pas." "Mais c'est toxique ?" "Je ne sais pas"...* »

Patrick Mauboulès livre la description suivante : « *On a rattrapé un certain nombre de situations. Des collègues sans masque, ou avec le mauvais masque, et sans dosimètre. Je me suis trouvé un jour dans un local où des fûts de produits chimiques étaient ouverts. Des jeunes entraient dans la salle sans masque. Je les ai fait sortir du site et j'ai lancé un droit d'alerte.* »

Selon ces trois représentants syndicaux, ce contre-pouvoir n'existe plus. Total s'est retiré en grande partie du site. De nouveaux acteurs industriels ont pris le relais (Sobegi, Arkema, Zéro pollution systèmes, Torray, Yara). Cette dispersion des acteurs et le

fractionnement du travail affaiblissent les capacités de contrôle. Les intervenants changent souvent, les risques sont externalisés.

Et la médecine du travail ? Petits sourires autour de la table. « *Le médecin nous disait que le soufre, c'est bon pour la santé.* » À aucun moment l'étude épidémiologique révélant une surmortalité pour les personnes de moins de 65 ans entre 1968 et 1998 (voir ici) n'a été présentée en comité hygiène et sécurité, l'instance de suivi des questions sanitaires dans l'entreprise.

Pendant des années, des produits toxiques sont manipulés sur le site. On y utilise du benzène, du styrène, de l'éthylène, du toluène et différents dérivés. Sans oublier, par le passé, la présence d'amiante sur les industries du site. Un ancien posté témoigne : « *L'amiante, dans les années 1960, il y en avait partout.* » Pour cette génération de salariés : « *Les maladies professionnelles, les problèmes de sécurité, on n'en parlait pas tellement... Il fallait que l'on produise.* »

En octobre 1973, Michel Rodes, alors enseignant d'histoire-géo, et ses amis de la Sepanso publient un long article dans *La Gueule ouverte* sur les dégâts causés par l'usine de Lacq. Il y publie les propos d'un ouvrier cuviste de l'usine Pechiney, en grève : « *Matériellement, c'est dégoûtant. On travaille à côté des cuves à mille degrés sur des machines trépidantes. Il fait 50 °C. C'est plein de poussières et de gaz toxiques, on n'y voit pas à 20 mètres, souvent on met le masque. En plus, il y a le champ magnétique créé par les câbles à haute tension ; on en ressort tout noir.* » L'homme se montre sans illusion sur l'impact de ces conditions de travail sur sa santé : « *On fait*

les 3×8, même le dimanche, avec seulement 20 jours de vacances. À 40 ans, notre santé est ruinée, 20 % d'entre nous sont invalides. »



Le site de Lacq vu depuis Lagor, avril 2016. (JL)

À Orthez, Artix, Lagor, des communes entourant le site industriel de Lacq, les témoignages convergent vers une « *omerta* » concernant les nuisances de l'usine. Un retraité d'Artix raconte avoir appelé le numéro d'alerte après une bouffée d'odeurs « *intenable* » : « *Ils m'ont proposé de m'envoyer quelqu'un chez moi. J'ai refusé. On ne veut pas faire les délateurs.* » David Grosclaude, élu régional sortant et ancien journaliste radio, a entendu un élu de gauche lui dire au sujet de la surmortalité autour de Lacq : « *Il faut bien mourir de quelque chose.* » Le même refuse de signer la lettre envoyée au ministère de la santé pour réclamer une nouvelle étude épidémiologique : « *Je ne veux pas signer avec toi, ça va effrayer les gens.* » Une habitante de Lagor, village qui surplombe le site industriel, raconte que « *les gens ne veulent pas parler* ». L'annonce par mail d'une réunion de riverains mécontents a suscité des réponses courroucées : « *C'est ça qui nous fait vivre* », « *On ne va pas cracher dans la soupe* ».

Les habitants ne remarquent même plus les haut-parleurs des alarmes nichés en haut des toits. Le gaz est partout. En mars 2016, la saison culturelle d'Orthez s'intitule « *Jazz naturel* ». En face du village de Noguères, le clocher de l'église est plus petit que la cheminée de l'usine Yara. David Grosclaude se souvient des bulletins que Météo France transmettait à sa rédaction radio pour alimenter leur flashes : « *Et pour les industriels, brassage actif.* » Cela voulait dire : « *Il y aura beaucoup de vent, vous pouvez y aller sur les rejets dans l'air* », explique-t-il. Quand il était

petit, avec ses parents, il allait contempler la flamme de la torche depuis les hauteurs de Lagor. « *Un bruit... Il ne faisait jamais nuit. Parfois, le ciel était rouge.* »

Réveils nocturnes, respiration bloquée

Pourtant, l'installation de l'usine de Lacq fut contestée pendant au moins une décennie, se souvient André Cazetien, 93 ans, ancien maire communiste de Mourenx. Dans son salon, décoré d'une affiche de la révolution des Œillets et d'un poster de Che Guevara, il s'enthousiasme pour le mouvement « Nuit Debout ». Et évoque l'histoire oubliée de la contestation de Lacq. « *Je veux contredire l'affirmation mensongère que la population a été consentante et muette. Pendant dix ans, il y a eu une lutte de paysans, d'ouvriers, de syndicats.* » Dans ses archives, il conserve une photo de 1960. On y voit le député de l'époque, Guy Ébrard, au micro d'une tribune, à côté d'André Cazetien et face à plusieurs centaines de paysans coiffés du béret gascon. Souvenir d'une manifestation contre la pollution à Lacq. « *Depuis ce jour-là, je porte le béret, pour être fidèle à tous ces gens maltraités par la pollution. Dès le début, les gens ont vu la pollution, dit-il. Nos enfants, nos élèves allaient à l'école avec un masque à gaz.* » Instituteur, comme son épouse, ils voient avec effroi les écoles s'équiper de ces appareils. Il montre la photo d'un enfant se rendant à l'école, son cartable sur une épaule, le sac de son masque sur l'autre. Chacun doit apprendre à vivre avec le risque de l'accident.



La classe d'André Cazetien à Mourenx en 1960, avec les masques à gaz sur les pupitres.

Mais les ravages ne sont pas que des hypothèses. Le soufre contenu dans les rejets gazeux de l'usine brûle la végétation. Le fluor dégagé par l'usine Pechiney assèche les récoltes de maïs et de blé. Des potagers brunissent en une nuit. « *C'était en juin : en quelques jours, les paysages sont devenus couleur*

d'automne, décrit André Cazetien. *Il est certain que les poumons des gens n'allaient pas rester intacts. C'est si fragile, surtout ceux des enfants.* » Il lance une souscription pour financer des classes de nature aux petits du pays, loin des bouffées toxiques de Lacq. Les ateliers d'Aubusson offrent trois tapisseries, Yves Montand leur envoie les recettes d'un récital. Pour l'ancien maire, « *ce combat contre les grandes sociétés qui exploitaient le gisement a créé un devoir de vigilance des industriels et les a obligés à réduire leur pollution* ». Avec le gaz de Lacq, il pense avoir vécu une histoire extraordinaire. Son épouse témoigne : « *Il y avait une mauvaise odeur mais on sentait aussi le danger. J'avais toujours une douleur, la gorge irritée continuellement. On en parlait entre nous. C'est faux de dire que les gens étaient indifférents.* »



André Cazetien et son épouse, chez eux, à Mourenx. (JL)

Un habitant de Lagor se souvient : « *On a vu le démarrage de Lacq. Ça sentait le soufre. Des arbres fruitiers entiers ont cramé. Avant, il y avait des vignes sur ces coteaux. C'est fini. Elle a rendu l'âme.* » Un paysage disparaît. Surgissent des « *montagnes de soufre jaune de plusieurs mètres de haut sur des hectares* ». Dans *La Gueule ouverte*, Michel Rodes dénonce le revers de la « *gaztronomie béarnaise* ». Il y raconte : « *À 10 km à la ronde, il n'y a plus un abricotier, plus un noyer, plus de vigne, plus de champignon.* » Des vaches tombent malades. L'eau est contaminée.

Le père de David Grosclaude, secrétaire de mairie, « *passé son temps à faire des déclarations de brûlure* » parce que des champs avaient été « *gazés* » et que l'exploitant du site, la SNPA, payait les agriculteurs et les jardiniers, se souvient son fils. Pour l'ancien

conseiller régional, « *c'était une situation coloniale : l'exploitation des richesses du sous-sol par des cadres qui n'étaient pas d'ici, avec des dirigeants politiques et économiques qui s'entendaient bien* ». Un comité d'union est créé par les industriels et les élus pour répartir des indemnités entre les victimes. Pour Michel Rodès de la Sepanso, « *un mécanisme clientéliste s'est mis en place* ».

En 1963, un militant et poète occitaniste réalise un film-tract contre l'usine de Lacq, *Terra Uscalada* (*Terre brûlée*). Il dénonce « *la grande dame* » de Lacq, responsable de « *la mort jaune* » qui empoisonne l'air. Il compare les masques à gaz, qui doivent équiper tous les logements dans un rayon de 500 mètres autour du puits, à des « *museaux de porcs* » : « *Ils ont si bien sauvé nos soldats à Verdun, il n'y a pas de raison qu'ils ne sauvent pas nos enfants.* »

Le livre noir de l'exploitation du site de Lacq serait toujours enfoui dans l'inconscient de la mémoire des Trente Glorieuses sans l'obstination de cette association. Leur pétition pour une nouvelle étude épidémiologique sur les effets des forages de gaz sur la santé des riverains a recueilli près de 800 signatures. Le silence sur les nuisances de l'usine s'ébrèche, petit à petit. C'est peut-être parce qu'une autre ombre plane aujourd'hui sur le bassin industriel et ses habitants.



Rejet de fumée orange depuis le site de Lacq (©GC).

« *À partir de 2012, j'ai commencé à me réveiller la nuit avec la respiration bloquée. Sans pouvoir respirer. Une fois. Deux fois. Trois fois. J'ai cru que c'était un problème cardiaque. J'ai appelé le 15.* » Dans un

café de Mourenx, en contrebas de la dalle du centre-ville et de sa rutilante médiathèque, Gilles Cassou, 52 ans, décrit sa première crise respiratoire. Depuis, il en a connu de nombreuses. Salarié du centre de recherche de Total, habitant de Lacq, il a vécu toute sa vie avec l'usine de gaz. Son odeur soufrée, « *c'est chez moi* », confie-t-il. Mais tout se passe comme si son propre domicile lui était devenu hostile. Pendant l'été 2015, il doit régulièrement prendre sa voiture pour dormir loin de chez lui afin de recommencer à respirer. « *C'était insupportable et très angoissant.* » Les industriels interrompent d'urgence une unité de la société Zéro pollution systèmes, présente sur le site de Lacq. Cette unité nouvellement construite émettait de grandes quantités de fumées bleues épaisses qui stagnaient au niveau du sol, créant un effet de *fog*. Pour des raisons de mauvaise maîtrise technique et financière, cette société vient d'être mise en liquidation judiciaire.

Il alerte la direction régionale de l'environnement (Dreal), qui lui répond que des odeurs, il y en a toujours eu. Il s'emporte : « *Ça fait 50 ans que j'habite ici, je n'ai jamais connu ça ! Il y a un problème. Tous les voisins subissent des picotements comme ils n'en ont jamais eu.* » Il affirme être sportif, en bonne santé et n'avoir jamais fumé. Pour son pneumologue, la cause de ses symptômes respiratoires (toux irritative, picotements, oppressions nocturnes et sifflements laryngés) est liée à son « *contact avec des irritants bronchiques non spécifiques majeurs, avec les usines environnant Lacq* ». Dans le certificat où il détaille son diagnostic, il précise avoir reçu en consultation une personne qui travaille à Lacq « *et qui a exactement les mêmes symptômes* ». Des balises ont fini par être posées chez Gilles Cassou pour prélever des échantillons d'air. Les résultats ont été analysés par un laboratoire, puis envoyés à la Dreal. Mais ils n'ont pas été rendus publics. « *Il y a une culture du silence* », regrette-t-il.

En août 2015, en compagnie d'une vingtaine de familles et de la Sepanso, il porte plainte pour mise en danger de la vie d'autrui et non-assistance à personne en danger et fonde l'association des riverains des sites industriels du bassin de Lacq (ARSIL), à laquelle 147

familles des villages alentour ont maintenant adhéré. Après plusieurs heures de discussion, il ajoute : « *Je ne suis pas écolo, vous avez vu ma voiture... Vous m'auriez dit, il y a cinq ans, que je serais obligé de faire ça pour faire prendre conscience du problème, j'aurais rigolé. Mais nous gardons espoir et notre démarche a porté ses fruits : un réseau sentinelle va être mis en place et le préfet a demandé la constitution d'une commission de suivi du site à laquelle nous allons participer. C'est constructif.* »

Mais d'autres salariés du centre de recherche le soutiennent, parmi lesquels Jean-Marc Dalens. Il vit depuis 2008 à Mourenx et travaille à Lacq depuis vingt ans. « *J'ai vécu sans vraiment de problème avec la pollution jusqu'à il y a deux ans et demi : selon l'état de l'atmosphère, je tousse, j'ai des problèmes de rhinite, je saigne quand je me mouche.* » En mars 2016, alors qu'il intervient sur une station expérimentale où l'on teste l'évolution des polluants dans l'eau, « *le système d'alerte se déclenche : la concentration de dioxyde de soufre dépasse largement les normes (20 parties par million de SO₂). Arkema nous a dit : il n'y a rien à faire jusqu'à ce que nous puissions reprendre un fonctionnement normal* ». Depuis, les activités d'Arkema fonctionnent au ralenti et cela pour limiter les volumes de polluants rejetés dans l'atmosphère.



Le centre-ville de Mourenx, avril 2016. (JL)

Avec la fin de l'exploitation du gaz, le départ de Total et l'arrivée de nouvelles activités sur le site, les pratiques changent. Les immenses cheminées qui recrachaient leurs émissions à cent mètres de haut dans le ciel ne fonctionnent plus. Des riverains observent des panaches de fumée orange sortir d'une cheminée de l'usine, horizontaux, plus bas, proches du sol. Cela ressemble à du peroxyde d'azote, un oxydant corrosif et toxique.

Un retraité à Artix parle d'« *une odeur qui prend à la gorge, intenable, de chou pourri, un matin de bonne heure* », trois semaines auparavant. « *Ça donnait la nausée.* » Il appelle le numéro d'alerte : « *Ils m'ont demandé de décrire l'odeur, si ça sentait plutôt le caramel ou autre chose. Je leur ai dit : je ne sais pas, ça schlingue et vous le savez très bien !* » Il ajoute : « *On n'a pas d'infos, que des rumeurs.* » David Grosclaude, l'ancien conseiller régional, raconte pour sa part : « *Je me suis réveillé il y a un peu plus d'un mois avec une odeur comme je n'en avais pas senti depuis les années 1970.* » Des habitants du village de Lagor, qui domine le site de Lacq, évoquent des mauvaises odeurs depuis quatre ou cinq ans. « *Ça dépend du vent.* » Loïc Coutry, médecin et habitant d'une commune proche, le confirme : « *Quand la production de gaz s'est arrêtée, une nouvelle odeur est apparue, différente de l'odeur historique.* »

En mars 2016, l'Agence régionale de santé (ARS) explique qu'une enquête exploratoire de l'Institut national de veille sanitaire (INVS) a permis « *d'objectiver la présence de symptômes signalés par vingt foyers : symptômes irritatifs affectant les sphères ORL, cutanées, ophtalmo et respiratoires* ». Pour Michel Noussitou, le responsable du pôle de santé publique et environnementale de l'ARS, le problème semble « *en train de se régler* ». Deux torches des entreprises Sobegi et Arkema auraient dysfonctionné et engendré des « *gènes olfactives* ». Mais « *le problème, ce ne sont pas les odeurs. Ce sont les effets sur la santé* », proteste Patrick Mauboulès, ancien délégué CGT. Loïc Coutry, l'un des cinq élus à avoir écrit à Marisol Touraine pour réclamer une nouvelle étude épidémiologique, s'en émeut : « *On ne sait toujours pas pourquoi ces odeurs sont apparues. Quelles sont ces substances ? Je ne recherche pas un coupable, je veux comprendre ce qui se passe.* »

Alors que la parole des riverains se libère sur les nuisances des usines de Lacq, les autorités administratives répondent tard, ou peu. Ou pas du tout. Un silence d'un autre temps.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.